



Commune de Saint Maurice de Rémens (Ain)

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal 14 avril 2014 à 20 h 30

Présents : M. Éric GAILLARD, M. Cyril GOUDARD, Mme Isabelle BERNARD, M. Christian SEURAT, Mme Christine AUCEL, Mme Magalie FANTON, M. Jérémie GRANDJEAN, M. Éddy LABBE, Mme Marie-Hélène MORETEAU, M. Hervé MORIN, M. Stéphane PROUD, Mme Schérazade TOUNSI.

Absents excusés : Mme Sylviane BOUCHARD pouvoir à Mme Isabelle BERNARD, M. Fabrice ANGELOT pouvoir à M. Éric GAILLARD, M Christophe BRUN.

Le maire ouvre la séance à 20 h 30 et demande un secrétaire de séance. Monsieur Cyril GOUDARD est désigné.

Après approbation du compte-rendu de séance du 04 avril 2014 à l'unanimité, Monsieur Éric GAILLARD passe à l'ordre du jour.

1 – CREATION ET INSTALLATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission finances

Responsable Mme Sylviane BOUCHARD

Mme Magalie FANTON, M. Jérémie GRANDJEAN, M. Éric GAILLARD

Commission château

Responsable Mme Sylviane BOUCHARD

L'ensemble du conseil municipal.

Commission affaires scolaires – Communication - Location salle et parc

Responsable Mme Isabelle BERNARD

- **Rythmes scolaires**
Mme Christine AUCEL, Mme Magalie FANTON, Mme Schérazade TOUNSI
- **Site Internet**
M. Christophe BRUN, M. Eddy LABBE
- **Bulletin municipal**
Mme Magalie FANTON, M. Eddy LABBE, Mme Marie-Hélène MORETEAU
- **Livret d'accueil des nouveaux arrivants**
Mme Magalie FANTON, Mme Marie-Hélène MORETEAU
- **Location salle et parc**
Mme Magalie FANTON, M. Jérémie GRANDJEAN, Mme Schérazade TOUNSI

Commission bâtiments, eau-assainissement, éclairage public, voirie, bois, espaces verts

Responsable M. Christian SEURAT

- **Eclairage public - Eau - Assainissement**
M. Hervé MORIN, M. Stéphane PROUD
- **Voirie**
M. Fabrice ANGELOT, M. Cyril GOUDARD, M. Hervé MORIN, M. Stéphane PROUD
- **Sécurité bâtiments**
M. Christophe BRUN, M. Jérémy GRANDJEAN
- **Espaces verts**
M. Fabrice ANGELOT, M. Cyril GOUDARD, M. Stéphane PROUD
- **Bois**
Marie-Hélène MORETEAU, M. Stéphane PROUD

Commission urbanisme – Cimetière

Responsable M. Cyril GOUDARD

- **Autorisations d'urbanisme (Permis construire, Déclarations préalables, Certificats d'Urbanisme)**
Mme Sylviane BOUCHARD, M. Christophe BRUN, M. Hervé MORIN
- **Cadastre**
M. Jérémy GRANDJEAN
- **Cimetière**
M. Christophe BRUN, M. Stéphane PROUD,

Commission PLU

Responsable M. Éric GAILLARD

L'ensemble du conseil municipal

2 – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUPRES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de l'e- Communication de l'Ain (SIEA)

- Délégué titulaire : M. Éric GAILLARD
- Délégué suppléant : M. Fabrice ANGELOT

Délégués auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (SIABVA)

- Délégués titulaires : M. Hervé MORIN et M. Christian SEURAT
- Délégués suppléants Mme Marie-Hélène MORETEAU et M. Stéphane PROUD

Délégués auprès du Syndicat Mixte du Centre Nautique Bugey-Côtière

- Déléguée titulaire : Mme Christine AUCEL
- Délégué suppléant : M. Christian SEURAT

Délégués auprès du Syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA)

- Délégués titulaires : M. Éric GAILLARD et M. Stéphane PROUD
- Délégués suppléants : M. Hervé MORIN et M. Christian SEURAT

3 – AUTRES DELEGATIONS

Représentants de la commune auprès des sapeurs-pompiers

- M. Christophe BRUN et M. Jérémie GRANDJEAN

Correspondant défense :

- M. Christophe BRUN

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Présidée par le Maire

- Membres titulaires : Mme Sylviane BOUCHARD, Mme Magalie FANTON, M. Cyril GOUDARD
- Membres suppléants : M. Jérémie GRANDJEAN, M. Eddy LABBE, M. Hervé MORIN.

4 – FIXATION DU TAUX DE L'INDEMNITE DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur Éric GAILLARD propose aux membres du conseil municipal de diminuer le taux de son indemnité, fixé à 31 % de l'indice 1015 afin d'augmenter le taux de l'indemnité de la première adjointe, Madame Sylviane BOUCHARD fixé à 8.25 % de l'indice 1015 par le CGCT.

La raison principale de cette proposition étant qu'en raison de son activité professionnelle et malgré un temps partiel, il devra s'appuyer sur les connaissances, les compétences et la disponibilité de Madame BOUCHARD pour la gestion des affaires courantes de la Commune, plus que sur les autres adjoints.

Il propose de conserver le taux de 8.25 % pour les autres adjoints.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à :

- **25.75 %** de l'indice brut 1015 l'indemnité du Maire,
- **13.50 %** de l'indice brut 1015 l'indemnité de la 1^{ère} adjointe,
- **8,25 %** de l'indice brut 1015 les indemnités des 2^e, 3^e et 4^e adjoints.

5 – DELEGATION DE POUVOIRS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire expose que les dispositions du **Code Général des Collectivités Territoriales** (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Le conseil municipal décide à l'unanimité pour la durée du mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts,

15° D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de

l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L213.3 de ce même code dans les conditions que fixe le conseil municipal,

16° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle. Cette délégation est consentie tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions,

17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux.

6 – INFORMATIONS DIVERSES

- Monsieur le maire informe que la commande pour les travaux de remplacement des volets du château a été suspendue. Le nouveau conseil municipal souhaite voir s'il n'y a pas des travaux plus urgents à réaliser.
- Un lave-vaisselle provisoire a été installé dans l'urgence à la salle plurivalente. Un lave-vaisselle neuf a été commandé et sera installé pendant les vacances de Pâques.
- Une liste des petits travaux de voirie à réaliser sera faite d'ici fin mai.
- Les associations du village seront invitées pour un point général en mairie d'ici fin mai concernant leurs plannings de manifestations, leurs besoins en matériel, en salles...
- Rythmes scolaires : Une réunion se déroulera le mercredi 16 avril à Douvres.
- Les devis pour l'achat d'un défibrillateur pour la salle des fêtes seront réactualisés
- L'association « Souvenir Saint Exupéry » a demandé la mise à disposition de bennes pour débarrasser la pièce où est stockée la maquette de l'avion de Saint Exupéry. Des devis avaient été demandés par M. Jean-Noël TARPIN. Ils seront étudiés et une réponse sera donnée à l'association prochainement.
- Des enfants du village en classe de 6^e ont fait un courrier à Monsieur le Maire pour lui demander la création d'un skate park. Leur demande sera étudiée ultérieurement dans le cadre de l'aménagement du village.
- Un courriel a été adressé au maire pour se plaindre des nuisances sonores engendrées par les participants de la soirée du 12 avril.
- Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014 débuteront après les vacances de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 30.

Le Maire,
Éric GAILLARD



Commémoration du 08 mai 1945 : Le Maire et le conseil municipal vous donnent rendez-vous au monument aux morts à 11 h 00.
La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle plurivalente